

Un séminaire régional ouvert hier à Cotonou

Le Réseau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc) organise un séminaire régional de trois jours sur le thème " Défis et enjeux de la régulation de la presse écrite ". Ce séminaire est ouvert, le mardi 24 avril dernier, par le vice-président du Riarc, Abdouramane Ousmane en présence du président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), Théophile Nata, des ministres en charge de la communication, Max Ahouèké, et des relations avec les institutions, Mme Safiath Bassabi et des présidents des institutions constitutionnelles.

Les responsables des instances de régulation et des représentants des professionnels des médias provenant des pays membres du Riarc échangent depuis hier à Cotonou sur le thème : " Défis et enjeux de la régulation de la presse écrite ". Des échanges qui permettront d'identifier les voies et moyens en vue d'une meilleure régulation de la presse écrite dans les pays

africains. " A l'orée des années 1990, le vent de démocratisation qui a soufflé sur l'Afrique, a libéré la parole avec comme corollaire le foisonnement des organes de presse que les observateurs avertis ont qualifié de printemps de la presse. Le régime de déclaration auquel est soumise la presse écrite a certainement facilité l'exploitation de cette catégorie des médias comparativement à la presse

audiovisuelle qui, elle, est soumise à un régime d'interdiction ", a souligné le vice-président du Riarc. La ministre chargée des relations avec les institutions Safiath Bassabi, a salué la tenue de ce séminaire et félicité le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac). Pour le ministre de la communication et des technologies de l'information et de la communication, Max Ahouèké, réfléchir sur les enjeux et défis de régulation de la presse écrite, c'est un " défi sacerdotal ". Le Vice-président Abdouramane Ousmane, a précisé, qu'à travers des communications et contributions, ce séminaire devra : " permettre aux instances membres du Riarc d'avoir des informations sur les spécificités et les problèmes liés à la régulation de la presse écrite ; renseigner les participants sur les difficultés propres à chaque régulateur ; aborder le cadre législatif et règlementaire de la régulation de la presse écrite ; proposer aux régulateurs des pistes de réflexion dans le sens de la résolution des problèmes identifiés".

La communication inaugurale sur les enjeux et les défis de la régulation de la presse écrite a été présentée par le bâtonnier Me Arthur Balle, Avocat à la Cour à Cotonou.

Commentaire

Sarko en chute

Le premier tour de la présidentielle qui a pris fin le dimanche 22 avril dernier en France n'a fait que confirmer les sondages en cours depuis quelques mois et selon lesquels, François Hollande candidat du Parti socialiste est en avance sur Nicolas Sarkozy, le président sortant. 27,95% pour Hollande contre 26,86% pour Sarkozy, on pourrait dire que l'écart n'est pas trop grand. Mais attention, comment la Droite parviendra-t-elle à renverser la tendance le 06 mai prochain lorsqu'on sait qu'il y a parmi les malheureux du premier tour, très peu de partis politiques qui ont décidé de rallier sa cause. Les pronostics sont plus favorables à Hollande face à Sarko pratiquement en chute. Si le Socialiste était élu, ce serait sans surprise et on dira simplement que les électeurs français ont décidé en toute conscience et responsabilité de rompre pour le moment avec la politique de la Droite pour donner une nouvelle orientation à l'Etat français face aux grands défis du continent européen.

Euloge R. GANDHO

Edem ANAKA